

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

SEANCE DU 30 Avril 2026

Objet de la délibération : Election du Président du syndicat

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 21 avril 2026.

Transmise au Contrôle de légalité le 05 Mai 2026

Affichée le 05 Mai 2026

Nombre de Conseillers Syndicaux :

En exercice : 88

Présents : 56

Pouvoirs : 6

Votants : 62

Vote : 62

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 13h30, le Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, à PUGET VILLE au sein de la salle Jean LATOUR, sous la présidence de Monsieur Christian TOULOUSE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-15, L2122-8, L2122-7, L5211-1, 5211-2 et L5211-9 ;

Vu le Code Electoral et notamment les articles L44 à L46 ;

Considérant que, conformément à l'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SIVAAD est élu au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour ;

Considérant qu'en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu ;

Considérant que, conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le doyen de l'assemblée assure la présidence du Comité Syndical jusqu'à l'élection du nouveau Président ;

Considérant que la doyenne de l'assemblée est Madame Anne-Marie MARCELLINO, délégué(e)^o titulaire de GASSIN ;

Considérant que la doyenne de l'assemblée propose de procéder à l'élection du Président ;

Considérant que conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance et d'un bureau de vote ;

Considérant que les candidatures sont les suivantes :

Accusé de réception en préfecture
083-258301126-20260505-2026-DAG09-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Monsieur Kévin BOYER - Commune de TOURVES
Madame Cynthia GROC - Commune de SAINT-CYR-SUR-MER
Monsieur Michel MARIN – Commune de SAINT MANDRIER

Considérant que le quorum est atteint ;

Considérant que le nombre total des voix est de 62 ;

Considérant que les membres du bureau de vote et les communes membres du Comité Syndical sont appelés à voter successivement ;

Considérant que la doyenne de l'assemblée annonce le résultat des suffrages ;

Nombre de bulletins : 62

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 62

La doyenne de l'assemblée annonce les résultats ;

1^{er} tour

Résultats du 1^{er} tour	
Kévin BOYER	44
Cynthia GROC	11
Michel MARIN	7

Monsieur Kévin BOYER est élu Président du SIVAAD à la majorité absolue des voix ;

Ainsi fait et délibéré le 30 Avril 2026 à PUGET VILLE.



Pour extrait conforme
Anne-Marie MARCELLINO,
Doyenne de l'assemblée

Étaient présents :

Délégués Titulaires Présents	
BANDOL	COULON Valérie
BORMES	MAZZOCHI Pascale
CARCÈS	PEYBERNES Colette – TORRI Yvette
CAVALAIRE	DAGORN Catherine
ÉVENOS	LORIN Sébastien – IMBERT Patrick
FIGANIÈRES	OSTORERO Alain
FLASSANS	PERON-BOTTA Laetitia – FOURNIER Thibault
GASSIN	MARCELLINO Anne-Marie
LA CROIX VALMER	FAWER Cédric -
LA FARLEDE	CORPORANDY-VIALLOIN Virginie
LA LONDE LES MAURES	SCHATZKINE Nicole – MAZZONI Sylvie
LA VALETTE DU VAR	LECLERC Thierry – BACHELOT Stéphanie
LE BEAUSSET	DELORME Laurent
LE PRADET	PEYRATOUT Jean-Michel
LE REVEST les Eaux	VIZIALE Jean-Marc – GIANNINI-AUDDINO Flavia
LE VAL	VILAIN Josiane – PRIN DERRE Robert
MONTFERRAT	CANTIN-CARLETTI Véronique – BOUKADIDA Céline
MONTFORT SUR ARGENS	BURLANDO Marie-Pierre
OLLIOULES	RIGHI Dominique – VACCARO Antoine
PIGNANS	RABILLER Noël
PIERREFEU	MATTEI Sylvie – PIZZORNO Maryse
PUGET-VILLE	ROUX Jean-Pierre – HECKMANN Ingrid
RIANS	BEAUBRAS Frédéric
SAINT CYR UR MER	GROC Cynthia
SAINT MANDRIER sur Mer	MARIN Michel – DEMIERRE Colette
SAINT MAXIMIN	VALETTE Philippe – GIANINETTI Christian
SANARY sur Mer	SEGOND Pierre – SZPICZAK Valérie
SIX FOURS	BALDACCHINO Gilles
SOLLIÈS PONT	RAVINAL Danièle – FILLON Franck
SOLLIÈS TOUCAS	PANIGOT Audrey – BRASTEL Bérengère
TOURVES	BOYER Kévin
VIDAUBAN	TROTET Élie

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
BORMES	FLORIS Marie-Claire
CAVALAIRE	RODRIGUEZ Philippe
LE LAVANDOU	MANCARDI Julien
LE PRADET	PIRAS Graziella
PIGNANS	GIACOMAZZO Jean
RIANS	VERCROUTE Christophe
SIX FOURS Les Plages	MONIER Élodie
TOURVES	CRABETT Josiane

Pouvoirs	
GASSIN	Wolak Karine à MARCELLINO Anne-Marie
LE LAVANDOU	AMIGUES Pascaline à MANCARDI Julin
SAINT ZACHARIE	COLETTA Eliane à BOYER Kévin (TOURVES)
SAINT ZACHARIE	POLLUS Alfred à CRABET Josiane (TOURVES)
SOLLIES VILLE	TIJADI Marie-Ange à BRASTEL Bérengère
VIDAUBAN	DUBERN Audey à PANIGOT Audrey

Délégués Suppléants sans voix délibérative	
SAINT MANDRIER sur Mer	LABROUSSE-KYPRAIOS Sylvie
SOLLIÈS PONT	SALTETTO Hélène

Absences excusées	
BRUE AURIAC	COUSIN Karine
BORMES	COMBALOT Pierre
BRUE AURIAC	REINA Béatrice – COUSIN Karine
FAYENCE	BAÏLÉ Olivier
LA CROIX VALMER	DE VERON DE LA COMBE Philippe
LA FARLÈDE	GRILLOT Romain
LA GARDE FREINET	ANDRE Thierry
LE PRADET	ROGER Isabelle
PIGNANS	TROISI Valérie
RAMATUELLE	FRESIA Martine
SAINT TROPEZ	MASSE FRUITIER Caroline – MAS VILON Florie
SAINT ZACHARIE	COLETTA Eliane
TOURRETTES	BOUGE Camille – RASKIN Arnaud